



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Les premiers retours de l'enquête AESH confirme le manque d'AESH en cette rentrée 2024 Le SNUDI FO 69 demande audience à l'inspecteur d'académie

Lors de sa conférence de presse de rentrée, la ministre démissionnaire Belloubet a été contrainte de confirmer que 24 000 élèves allaient être accueillis dans des établissements ordinaires faute de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Dans le Rhône, ce sont plus de 700 élèves qui sont en attente de places en ITEP ou IME avec les conséquences que l'on connaît pour ces derniers, pour leurs camarades de classe mais aussi pour les AESH et les enseignants.

Dans le Rhône, des AESH manquent déjà dans de très nombreuses écoles !

D'autre part, la rentrée est marquée par le manque dizaines d'AESH dans les écoles : non-respect des notifications individualisées, aide mutualisée aboutissant à un accompagnement dérisoire pour les élèves, non remplacement des AESH en arrêt maladie... autant de faits qui aboutissent à des situations ingérables dans les écoles !

Les premiers retours de l'enquête du SNUDI FO 69 confirme les remontées de tournées d'école : 2 semaines après la rentrée des classes, il y a déjà un manque très important d'AESH dans les écoles du Rhône !

Sur 40 réponses : il manque 230 heures d'accompagnement en individualisé !

Autant dire qu'avec les notifications à venir, la situation va devenir intenable dans les écoles dans quelques semaines !

De nombreux AESH ne sont pas remplacés, la procédure de recrutement s'est allongée, il faut toujours plus de délai pour obtenir les notifications après dépôt des dossiers à la MDPH : 1 an dans la métropole et 9 mois dans le nouveau Rhône !

Voici par exemple quelques témoignages recueillis par le SNUDI FO 69 :

« Une élève ayant 18h d'aide individuelle n'est actuellement pas suivie, ni les élèves ayant une notification d'aide mutualisée. »

« Nous sommes en grande difficulté. Nous ne pouvons répondre aux notifications car nous avons pas les heures d'AESH sans compter les demandes en cours... »

« N'est-ce pas indécent d'avoir seulement 1h30 par élève mutualisé? »

« La situation est très tendue et désespérante... Les élèves avec notification mutualisée ne disposent d'aucune aide. »

« une élève avec une aide mutualisée qui n'a personne pendant 15 jours et un élève avec un handicap lourd qui n'a personne pour l'accueillir. On essaie de voir avec une autre école pour que des AESH se relaient pour venir mais c'est au détriment d'autres. »

Et, alors que les notifications de la MDPH sont déjà soit mutualisées soit individualisées mais souvent non respectées, le gouvernement démissionnaire tente d'imposer, toujours dans le cadre de l'Acte 2 de l'École inclusive, la mise en place cette année dans quatre premiers départements des pôles d'appui à la scolarité (PAS).

Avec les PAS, l'Éducation nationale prendrait la main légalement et officiellement sur la mise en œuvre des notifications MDPH et pourrait ainsi réduire encore plus drastiquement encore l'accompagnement dû aux élèves en situation de handicap, dans le but de faire de nouvelles économies.

Le SNUDI-FO n'accepte ni ces remises en cause des droits des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ni cette dégradation continue des conditions de travail des personnels, enseignants comme AESH. Le SNUDI FO 69 va d'ores et déjà demander une audience à l'inspecteur d'académie.

Il invite les AESH à se réunir avec le syndicat le mardi 1^{er} octobre à la bourse du travail à 14H afin de prendre toutes les initiatives nécessaires pour faire valoir les revendications (création de places en établissement social ou médico-social, recrutement d'AESH...) et les écoles à faire remonter leurs besoins en accompagnement.